

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL de GARAT du 14 octobre 2015.

Début de séance du conseil municipal à 20h00

- Secrétaire de séance : Laurent Dugué
- Absents : 5
- Pouvoir :
 - Virginie Labbaci donne pouvoir à Yvon Primault
 - Karine Fleurant donne pouvoir à Sandrine Simonnot
 - Lætitia Drinkwater donne pouvoir à Lydie Bosquet
 - Alex Bonnin donne pouvoir à Laurent Dugué
 - Stéphane Cahorel donne pouvoir à Jean-Marc Choisy
- Lecture du CR du conseil municipal précédent.

Le conseil municipal par 13 voix et 1 abstention :

- Approuve la décision modificative n°2 au budget 2015 équilibrée à 56 000€ en recette et en dépense dans la section investissement.
- Autorise Monsieur le maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre du sursis à statuer sur toutes les demandes d'autorisation déposées postérieurement au 14 octobre 2015 concernant des constructions, installations ou opérations qui seraient de nature à compromettre la préservation des continuités écologiques ou favorisé l'étalement urbain. Délibération applicable suivant le document graphique présenté ce jour au conseil municipal. La présente Délibération vient compléter la délibération du 9 septembre 2015.
- Accepte l'avenant n°3 au marché de juin 2013 concernant les services réguliers de transport et dessertes des établissements scolaires : hausse de 0,48% pour l'année scolaire 2015/2016.

Le conseil municipal :

- Atteste qu'un débat a eu lieu au sein du conseil municipal du 14 octobre 2015 sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durables (PADD) du projet de plan local d'urbanisme (PLU) au titre de l'article L123-9 du code de l'urbanisme.

Informations et points divers :

- Présentation des rapports annuels « eau et assainissement ».
- Agenda
 - le 16 octobre : Réunion publique sur la fusion des communautés de communes
 - le 17 octobre : Inauguration du parc de jeux.
 - le 18 octobre : Concours de belote organisé par le comité des fêtes.
 - le 25 octobre : visite monument du mois
 - le 11 novembre : Cérémonie armistice de 1918.
 - le 15 novembre : Loto organisé par ATL et anciens combattants.
 - le 29 novembre : Bric à brac organisé par l'Association des Parents d'Élèves.

Fin de séance du conseil municipal à 21h45

Vu pour être affiché dans la huitaine conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 de Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire,
signé : Jean-Marc CHOISY



Le secrétaire de séance,
Signé : Laurent Dugué

A handwritten signature in blue ink, which appears to be 'L. Dugué', is written over a horizontal line.